

L'Eau, ça ne coule pas de source !

« Cette Chaire n'est pas un outil parmi d'autres : c'est le symbole d'une gouvernance renouvelée, où chaque maillon du territoire - des métropoles aux villages perchés - contribue à écrire une même histoire où la science éclaire l'action publique avec les technologies de demain. Aux générations futures, nous leur offrons plus qu'un héritage préservé : un savoir-faire collectif pour une gestion de l'eau à la fois juste, durable et profondément humaine. »

Charles-Ange Ginésy et l'ensemble des Présidents des intercommunalités

Président du Département des Alpes-Maritimes

« Cette Chaire est un projet structurant qui vise à approfondir, actualiser et partager les connaissances scientifiques sur l'eau dans les Alpes-Maritimes. La dynamique engagée au service des territoires et la qualité du dialogue entre collectivités, acteurs socio-économiques et chercheurs favorisent la coconstruction de solutions fondées sur la recherche et l'innovation. »

Jeanick Brisswalter

Président d'Université Côte d'Azur

« La question de l'eau est au cœur des stratégies d'adaptation au changement climatique. Cette adhésion inédite au projet de Chaire reflète une prise de conscience collective des territoires des Alpes-Maritimes face au défi climatique, car la sécurisation de la ressource à moyen et long terme interroge l'ensemble des secteurs d'activité et de niveaux de gouvernance. Avec la Chaire, le territoire s'est doté d'un outil de dialogue permanent entre le littoral, le moyen et le haut-pays. »

Isabelle La Jeunesse

Coordinatrice de la Chaire



ENVIRONNEMENT & DURABILITÉ

CHAIRE PARTENARIALE

L'Eau dans les Territoires des Alpes-Maritimes



**CONTACT
ENTREPRISES ET PARTENARIATS**
Benjamin Seror
benjamin.seror@univ-cotedazur.fr

**CONTACT
SCIENTIFIQUE**
Isabelle La Jeunesse
isabelle.la-jeunesse@univ-cotedazur.fr



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR
FONDATION

Impulsée par Université Côte d'Azur, sa Fondation et le Département des Alpes-Maritimes, en partenariat avec les intercommunalités du territoire, la Chaire "L'Eau dans les Territoires des Alpes-Maritimes" a pour objectif de fédérer les acteurs locaux autour de solutions innovantes et collaboratives pour une gestion durable de l'eau à court, moyen et long terme, structurée en 3 axes :



LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Diagnostiquer l'état actuel et futur des ressources et milieux aquatiques.



LES USAGES DE LA RESSOURCE

Sécuriser la ressource en eau pour garantir la durabilité des usages.



LA GOUVERNANCE DE L'EAU

Adopter une approche systémique à long terme d'un accompagnement équitable des territoires.

SOUTENEZ UNE INITIATIVE D'EXCEPTION DEVENEZ MÉCÈNE

INSCRIVEZ VOTRE ENTREPRISE

dans un programme scientifique ambitieux porté par l'ensemble des territoires des Alpes-Maritimes et UniCA.

JOUEZ UN RÔLE ESSENTIEL

dans l'écosystème local d'innovation en soutenant la coconstruction de solutions avec tous les acteurs de l'eau.

VOUS CONTRIBUEZ AINSI À

- **Dynamiser l'écosystème local** de recherche et d'innovation sur l'eau,
- **Sécuriser les ressources en eau** à court, moyen et long terme,
- **Promouvoir les connaissances** sur les enjeux locaux de tous les usages de l'eau,
- **Créer des métiers** de la *green and smart* gestion de l'eau.

VOS AVANTAGES

- **Un lien privilégié avec les intercommunalités** de toutes les Alpes-Maritimes,
- **Accès à une expertise scientifique d'excellence** au sein d'un réseau de chercheurs et professionnels reconnus internationalement,
- **Reconnaissance** d'un engagement philanthropique structurant,
- **Avantages fiscaux attractifs** via la Fondation Université Côte d'Azur.

BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔTS CALCULÉE SUR LE MONTANT DE VOTRE DON

66%

dans la limite de 20% de l'impôt sur les revenus pour les particuliers.

75%

dans la limite de 50 000€ pour les particuliers assujettis à l'IFI.

60%

dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires ou de 20 000€ pour les entreprises.



Rejoignez la Chaire